

Service instructeur
DIRT - SEES

N° 3014807

Service consulté
DCP

ROUTES DEPARTEMENTALES

**Convention entre le Préfet et le Président du Conseil Général relative à
la mise à disposition du Parc de l'Équipement
Avenant n° 8**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer la signature d'un avenant n° 8 à la convention précitée, portant sur la commande pour 2007 (travaux et prestations de service) et le programme d'investissement en matériels 2007.*

L'avenant n° 8 à la convention en date du 30 avril 1993 passée entre l'Etat et le Conseil Général joint au présent rapport, porte sur les deux points suivants :

1 - La commande pour l'année 2007 en travaux et prestations de service

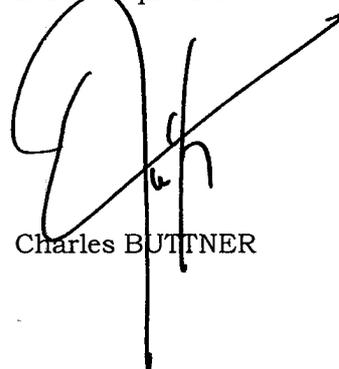
Cette commande fait l'objet, pour le Département, de l'annexe 1 à la convention et pour l'Etat, de l'annexe 2. Celles-ci sont également jointes à l'avenant présenté.

2 - Le programme d'investissement en matériel pour 2007

Celui-ci est présenté dans l'avenant n°6 à la convention daté du 23 décembre 2004. Le montant du programme d'investissement au titre de l'année 2007 reste inchangé. Son contenu sera adapté aux besoins des services en fonction des transferts.

Je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer l'avenant n° 8 précité.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**CONVENTION ENTRE LE PREFET
ET LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL RELATIVE A LA MISE A
DISPOSITION DU PARC DE L'EQUIPEMENT
EN DATE DU 30 AVRIL 1993**



**AVENANT N° 8
à la convention n° 48-1993**

- VU** la convention entre le Préfet et le Président du Conseil Général du Haut-Rhin relative à la mise à disposition du Parc de l'Equipement en date du 30 avril 1993 ;
- VU** l'avenant n° 1 en date du 23 janvier 1995 ;
- VU** l'avenant n° 2 en date du 20 avril 1995 ;
- VU** l'avenant n° 3 en date du 5 mars 1997 ;
- VU** l'avenant n° 4 en date du 16 mars 2000 ;
- VU** l'avenant n° 5 en date du 10 juillet 2002 ;
- VU** l'avenant n° 6 en date du 23 décembre 2004 ;
- VU** l'avenant n° 7 en date du 04 juillet 2006

- Entre l'Etat représenté par le Préfet du Haut-Rhin, Monsieur Michel GUILLOT
d'une part,

- le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général
agissant par délibération de la Commission Permanente en date du
d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

L'article 13 de la convention du 30 avril 1993 introduit par l'avenant n° 4 est modifié comme suit :

ARTICLE 1

La commande pour 2007 est fixée dans les annexes 3 pour le Département et 4 pour l'Etat.

ARTICLE 2

Le programme trisannuel d'investissement en matériels 2006-2008 est fixé dans les annexes 7a pour le Département et 7 b pour l'Etat. Le contenu précis des acquisitions à réaliser sera adapté aux besoins des services en fonction des transferts et des priorités.

ARTICLE 3

Tous les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Fait à Colmar, le

Pour le Département
Le Président du Conseil Général
du Haut-Rhin,

Pour l'Etat
Le Préfet du Haut-Rhin,

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PARC DE L'EQUIPEMENT



Commande du Département Pour l'année 2007

Travaux

- Glissières de sécurité (convois exceptionnels)	500 000 €
- Signalisation horizontale	1 150 000 €
- Fauchage – débroussaillage	70 000 €
- Curage ou création de fossés	250 000 €
- Point à temps automatique	500 000 €
- Terrassement, transport	30 000 €
- Divers	200 000 €

Montant global	2 700 000 €

Prestations de service

- Engins spécifiques à la VH	800 000 €
- Autres engins d'exploitation	2 200 000 €
- Véhicules de liaison	20 000 €
- Astreinte du service hivernal	60 000 €
- Radio	120 000 €

Montant global	3 200 000 €
TOTAL GENERAL	5 900 000 €

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PARC DE L'EQUIPEMENT

SSS

Commande de l'Etat Pour l'année 2007

Travaux

- Glissières de sécurité et convois exceptionnels	650 000 €
- Signalisation horizontale	220 000 €
- Fauchage – débroussaillage	0 €
- Curage ou création de fossés	0 €
- Point à temps automatique	0 €
- Terrassement, transport	0 €
- Divers	30 000 €
	<hr/>
Montant global	900 000 €

Prestations de service

- Engins spécifiques à la VH	175 000 €
- Autres engins d'exploitation	590 000 €
- Véhicules de liaison	380 000 €
-Autres prestations	65 000 €
- Astreinte du service hivernal	30 000 €
- Radios	60 000 €
	<hr/>
Montant global	1 300 000 €
TOTAL GENERAL : 2 200 000 €	

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DU PARC DE L'EQUIPEMENT**

Investissement en matériel à réaliser pour le compte
du Département du haut Rhin
Programme pluriannuel

Matériels	PROGRAMME 2006 (encore en cours)		PROGRAMME 2007		PROGRAMME 2008	
	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC
Véhicules légers						
petites berlines ess ou diesel	0	0	0	0	0	0
véhicules utilitaires diesel	9	117 000	10	150 000	5	75 000
Fourgons y compris aménagement	8	300 000	6	240 000	6	240 000
Camions						
PL 6x4	1	161 000	1	200 000	1	200 000
Matériel de fauchage						
tracteur + équipement	1	100 000	1	110 000	1	110 000
faucheuses frontale	1	60 000				
broyeur de branche					1	40 000
Tondeuses autoportée	3	42 000	2	36 000		
Matériel VH						
Saleuses	5	149 000	5	130 000	6	155 000
Lames de déneigement	4	55 000	4	60 000		
fraise à neige	1	200 000			1	270 000
Radios				10 000		10 000
Petits matériels		35 000		40 000		40 000
Matériels de signalisation (FLR ,remorque)		15 000		150 000		50 000
Matériel spécifiques Parc				90 000 (tracteur)		60 000 (remorque)
TOTAL		1 234 000		1 216 000		1 250 000
RU attendu prévisionnelle		1 186 000		1 150 000		1 150 000

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DU PARC DE L'EQUIPEMENT**

Investissement en matériel à réaliser pour le compte
de l'Etat
Programme pluriannuel

Matériels	PROGRAMME 2006 (prog. terminé)		PROGRAMME 2007		PROGRAMME 2008	
	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC
Véhicules légers						
petites berlines ess ou diesel	5	77 000	0	0	3	45 000
véhicules utilitaires diesel	1	15 000	4	85 000	4	70 000
Fourgons y compris aménagement	4	195 514	1	32 000	6	230 000
Camions						
PL	0	annulé	3	500 000	1	200 000
Matériel de fauchage						
tracteur + équipement	2	246 103			1	110 000
Tondeuse autoportée			2	60 000	1	30 000
Matériel VH						
Saleuses	2	53 000	4	130 000	5	120 000
Lames de déneigement	2	21 350	6	90 000	4	60 000
Centrale à saumure	1	80 000				
Radios		97 000		0		10 000
Petits matériels		38 692		0		40 000
Matériels de signalisation (FLR ,remorque)		107 000		110 000		65 000
Matériel spécifiques Parc						
TOTAL		930 659		1 007 000		980 000
RU attendu prévisionnelle		953 000		950 000		950 000